

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L715-2
Vu la charte des valeurs du Campus Franco-Sénégalais,
Vu les statuts, en vigueur, de l'établissement,
Vu le règlement intérieur, en vigueur, de l'établissement.

Acte administratif n°2019/18

Le Conseil d'Administration réuni le : 20 juin 2019

Objet de la délibération : Création d'un DU au Sénégal

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la création du Diplôme Universitaire « Chargé d'affaires de projets ENR » au Sénégal.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Le président du Conseil d'Administration de l'UTT,



Ronan STEPHAN